

# En mouvement

Bulletin interne du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Vol. 9 / N° 7 / 4 juillet 2023

## Lancement du Programme d'accueil, d'intégration et de rétention pour les employés

Nous avons le plaisir de vous informer que depuis le mois de juin dernier, l'organisation a mis en place un tout nouveau Programme d'accueil, d'intégration et de rétention pour les employés.

Celui-ci s'adresse à tous les employés nouvellement embauchés de même qu'à ceux déjà à l'emploi qui intègrent une nouvelle équipe de travail.

Issu d'une démarche de consultation auprès de nouveaux employés, de gestionnaires et des partenaires syndicaux, ce programme vise à mettre en place des mesures gagnantes permettant aux employés d'être accompagnés de façon bienveillante à toutes les étapes de leur accueil et de leur intégration, de se réaliser positivement dans le cadre de leurs fonctions et de développer un sentiment d'appartenance favorisant leur rétention au sein de l'organisation.

Nous vous invitons dès maintenant à prendre connaissance du programme et des outils associés, disponibles dans l'intranet sous Directions administratives > [Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques](#) > [Accueil, intégration et rétention des employés](#).

Puisque l'accueil et l'intégration, c'est l'affaire de tous, nous sollicitons votre collaboration pour consulter l'outil [Mesures gagnantes – Équipe de travail](#). Cet outil explique comment bien accueillir et intégrer un collègue de travail, ainsi que les retombées positives qui peuvent en découler!

## Nominations de quatre cadres supérieurs

Lors de la séance régulière du conseil d'administration tenue le 21 juin dernier, les administrateurs ont adopté les nominations suivantes :

- **Monsieur Éric St-Jean**, directeur des programmes santé mentale et dépendance
- **Monsieur Jocelyn Tremblay**, directeur adjoint des ressources financières
- **Monsieur Vincent Rajotte**, directeur des programmes soutien à domicile, ressources non institutionnelles et soins palliatifs et de fin de vie
- **Madame Nadia Dolbec**, directrice adjointe, volet hébergement de longue durée, par intérim

L'entrée en fonction de ces quatre gestionnaires aura lieu au cours des prochaines semaines. D'ici là, la Présidence-direction générale les félicite pour leur nomination, leur souhaite la meilleure des chances et les assure de son soutien actif dans la réalisation de leurs mandats respectifs.

Pour connaître le parcours de ces quatre personnes et savoir quelles seront leurs nouvelles responsabilités, nous vous invitons à [consulter la nouvelle sur l'intranet](#).

### Flash sécurité n° 51

#### En vacances, on décroche en toute sécurité!

La période des vacances approche à grands pas. Plusieurs d'entre vous s'envoleront à l'étranger cet été. Sachez que lorsque vous séjournez hors du pays, il est interdit d'utiliser les outils de la suite collaborative Office 365 (Outlook, Teams, etc.). En effet, si vous tentez l'expérience, votre compte sera bloqué pour accès non autorisé hors du Canada. Soyez donc vigilant et désinstallez vos applications afin de ne pas être porté à les utiliser par réflexe durant votre voyage. Si vous avez l'application CA Mobile OTP, désinstallez-la également. Ce sera plus sécuritaire en cas de perte de votre cellulaire.

Si toutefois vous devez **absolument** continuer à consulter vos courriels et être actif dans Teams lors de votre séjour à l'extérieur du pays, nous vous invitons à faire une demande Octopus, environ deux semaines à l'avance, dans le gabarit DRI > 05- Messagerie électronique et outils de collaboration > 01- Outlook > 03- Hors Canada – Demande d'accès Outlook et outils de collaboration. Ce privilège est temporaire et **doit être justifié**.

En terminant, nous tenons à vous rappeler l'importance d'être prudent afin de ne pas perdre votre téléphone cellulaire en voyage. Que ce soit un appareil personnel ou professionnel, il peut contenir des informations sensibles. Si toutefois vous perdez votre téléphone (personnel ou professionnel) et que vous l'utilisiez pour le travail, rappelez-vous que vous devez déclarer l'incident en faisant une requête Octopus.

Pour plus d'information, le [Flash sécurité n° 51 complet](#) est disponible dans les nouvelles de l'intranet.

*L'équipe de sécurité de la DRI*



## Interruption temporaire des services à la cafétéria du CHRGP

La cafétéria du Centre hospitalier régional du Grand-Portage (CHRGP) sera fermée du **10 au 14 juillet 2023** et du **17 au 21 juillet 2023**.

Les machines distributrices seront disponibles et le Bistro sera ouvert.



## Mise à jour de vos coordonnées dans le bottin du CISSS

Si vos coordonnées (numéro de poste téléphonique, adresse de votre bureau, etc.) changent, nous souhaitons vous rappeler que vous devez mettre à jour votre message de boîte vocale, votre signature courriel ainsi que certaines informations relatives à votre fiche professionnelle dans le [bottin du CISSS](#). Ces démarches sont importantes afin de permettre à vos collègues et partenaires de vous joindre sans difficulté.

La procédure pour la mise à jour de votre coordonnées dans le bottin est disponible sur l'intranet sous [Boîte à outils > Capsules info-bottin](#).

## Virtuo SM GRM (Magistra) – Méthodes d'accès

Des travaux d'amélioration sont en cours afin de simplifier et d'uniformiser les méthodes d'accès à la base de données Virtuo SM GRM (Magistra).

Les icônes de type « Nom de la MRC - Magistra » se trouvant sur le bureau dans le dossier Applications/Magistra ou dans le menu Démarrer ne seront plus fonctionnelles à compter du 11 juillet et seront complètement retirées en date du 18 juillet.

Les nouvelles icônes sont disponibles dès maintenant.

Pour connaître les méthodes d'accès au système, nous vous invitons à [consulter la nouvelle sur l'intranet](#).

## Le service de bénévolat du CISSS du Bas-Saint-Laurent souhaite recruter des jeunes bénévoles

Le service de bénévolat du CISSS renouvelle son partenariat avec le programme Sunny Action afin de recruter des jeunes bénévoles âgés entre 12 et 17 ans.

En 2022, des CHSLD du Bas-Saint-Laurent ont accueilli des bénévoles Sunny qui se sont rapidement et facilement intégrés aux autres bénévoles et aux équipes de techniciens en loisir et en éducation spécialisée. Par leur présence, ils ont apporté un vent de nouveauté dans les installations et leur dynamisme a redonné leur sourire à plus d'un résident!

Depuis 2013, le programme Sunny Action éveille ses bénévoles à l'importance de l'engagement communautaire. Ce sont maintenant 1 200 jeunes qui ont pris part au mouvement et qui ont aidé à organiser plus de 200 activités par été. Par le partage de connaissances et d'expériences de vie entre générations, les Sunny développent leur empathie, leur écoute et leur initiative tout en divertissant et en stimulant les personnes âgées dans les CHSLD de leur communauté.

Chaque bénévole Sunny s'engage à faire en moyenne trois heures de bénévolat par



semaine. Il a ainsi l'opportunité de poser des actions concrètes, de se conscientiser sur le vieillissement, parfois même de tisser des liens avec des personnes âgées. Participer au programme Sunny, c'est l'occasion de vivre une expérience unique, dans un environnement enrichissant.

Pour en savoir davantage, consultez [la nouvelle sur l'intranet](#). Vous y trouverez une capsule d'information ainsi que la procédure pour devenir bénévole Sunny.

## Service de prêt d'équipement : lancement d'un nouveau feuillet d'information



C'est avec plaisir que le service de prêt d'équipement vous présente la toute première mouture de son feuillet d'information. Comme les intervenants qui utilisent ce service sont dispersés dans plusieurs directions cliniques, partout sur le territoire, l'objectif de ce feuillet est d'en faire un outil de communication succinct et convivial pour :

- Diffuser les rappels importants afin d'assurer un accès équitable, rapide et efficace aux équipements;
- Informer nos nombreux partenaires des projets et nouveautés au prêt d'équipement.

Vous pouvez consulter le premier feuillet en vous rendant dans l'intranet sous [Directions administratives > Direction de la logistique > Prêt d'équipement](#).

Bonne lecture!



## Utilisation de petits appareils personnels

Il a été observé que des équipements de cuisson comme des micro-ondes, des grille-pains ou même des petits fours/grille-pain sont utilisés dans des locaux autres que les cuisinettes prévues à cette fin.

En plus de constituer un risque d'incendie, les cuisinettes improvisées dans des locaux administratifs et autres locaux non prévus à ces fins ne sont pas permises. De plus, l'utilisation de tels appareils dans des zones non permises impacte le réseau électrique et met en péril l'utilisation de matériel informatique et de bureautique nécessaires aux activités des services.

Nous sollicitons votre collaboration pour cesser immédiatement cette pratique et demandons le retrait de ces équipements des locaux autres que les cuisinettes dans les meilleurs délais.

